

JUILLET
2020

RAYNANS INFO

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNE



Pour sa 1^{ère} diffusion, cette lettre d'information est dans vos boîtes aux lettres. Retrouvez les prochaines publications sur votre site internet et sur les panneaux d'affichage de la commune.

SITE INTERNET



Afin de partager l'ensemble des informations et actualités de votre village, le site internet de la commune est opérationnel depuis le 08 juin dernier. N'hésitez pas à le consulter régulièrement et à nous faire part de vos commentaires et remarques dans le but de poursuivre son optimisation. **Prochainement de nouvelles rubriques et fonctionnalités** viendront étoffer ce tout nouveau site (budget, actualités, etc.). Pour rappel, si vous éprouvez des difficultés vis-à-vis de ce média d'information, n'hésitez pas à venir nous rencontrer en mairie pour en discuter.

RAPPEL DES CONTACTS MAIRIE

Horaires mairie = Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et Mardi / Jeudi / Vendredi → de 09h00 à 12h00



3 rue de la côte 25550 RAYNANS



03.81.92.36.55



mairie@raynans.fr



www.raynans.fr



PARTICIPATION CITOYENNE

Le conseil municipal réfléchit à l'organisation de réunion citoyenne pour débattre et définir les projets d'avenir pour le village (*toute raison gardée au regard du budget*). Compte tenu du contexte sanitaire actuel, nous ne sommes pas encore en mesure de vous communiquer une échéance. Cependant, **vous pouvez d'ores et déjà nous faire part de vos idées, propositions ou suggestions en utilisant le formulaire de contact du site internet de la commune** (accessible en bas de chaque page su site).

MARCHE DU SOIR PMA

Concernant le marché du soir du vendredi 31 Juillet dans les rues de Raynans, nous sommes **toujours en attente des directives de P.M.A. quant à sa réalisation ou pas**, ainsi que, dans le cas où il pourrait être maintenu, de l'ensemble des conditions sanitaires à mettre en place. Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons de plus amples informations.



INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES



Pour rappel, toutes familles qui souhaitent que leurs enfants empruntent les transports scolaires doivent obligatoirement en faire la demande, idéalement avant le 16 Juillet pour recevoir la carte de transport dans les délais. Cette démarche est à réaliser, que ce soit pour une **première demande ou un renouvellement**, en vous rendant sur le site internet www.evolyty.fr (*en cas de problème, le service Clients vous répond du lundi au samedi de 7h00 à 19h00 au 03.81.36.70.00, appel non surtaxé*).

L'équipe municipale vous souhaite un agréable été et de bonnes vacances !